

# Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers

Téléport 4 – avenue Thomas Edison  
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL  
☎ 05 49 49 42 55 ☎ 05 49 49 42 56

**Centre-formation-notaire.fr**

**Site de TOURS** ☎ 02 47 05 52 84 ☎ 02 47 66 19 01

✉ [imndetours-formationcontinue@orange.fr](mailto:imndetours-formationcontinue@orange.fr)

---

A Tours, le 7 février 2018

Maître,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une journée de formation ouverte aux notaires qui aura lieu le **Mercredi 14 MARS 2018** à partir de **9h dans les locaux de l'IMN de TOURS** et sera animée par :

## **Monsieur Philippe JAILLET - FIDUCIAL**

Et qui aura pour thème :

### **« LES STRUCTURES D'EXERCICE »**

*Vous trouverez ci-après le plan détaillé.*

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir en partie votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner au secrétariat de l'IMN (site de TOURS -37000) 32 rue Richelieu le bulletin réponse ci-après au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2018 prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS (merci de faire un chèque par formation).

Je vous prie de me croire,  
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC  
Directrice de l'IMN

*L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.*

*Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.*

---

### **- Formation du Mercredi 14 MARS 2018 à TOURS Monsieur Philippe JAILLET – Les structures d'exercice**

➔ Inscription de Maître

Notaire à

N° de téléphone :

Adresse mail (impératif) :

### **Chèque de 252,00 € joint**

*Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : [cil@notaires.fr](mailto:cil@notaires.fr)*



**NOTAIRES :**

**LES ENJEUX D'UN CHANGEMENT  
DE STRUCTURE D'EXERCICE**

**Monsieur Philippe JAILLET**

**Directeur du Département Notaire chez Fiducial Expertise**

**Rapporteur du dernier congrès du Syndicat National des Notaires**

Qu'ils exercent leur activité à titre individuel ou dans le cadre d'une Société Civile Professionnelle, les Notaires sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à s'interroger sur l'opportunité d'un changement de leur structure d'exercice.

**NOTAIRES : LES ENJEUX D'UN CHANGEMENT DE STRUCTURE D'EXERCICE**

**Objectifs :**

- Appréhender les conséquences de la loi Croissance en matière de structure d'exercice
- Identifier les divergences fiscales au regard du mode d'exercice
- Mesurer les impacts d'un passage en SEL ou autre société commerciale

**Programme :**

- Quelles sont les modifications apportées par la loi Croissance en matière de structure d'exercice ?
- Quels sont les impacts d'un passage en SEL ou autre société commerciale ? Conséquences en matière de plus-values, de droits d'enregistrement...
- Quid du régime d'imposition, tant pour la société que pour les associés ?
- Quid du régime social des associés ?
- Le changement de structure : les différentes voies possibles (apport, cession, holding...).
- Etudes comparatives entre impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés
- Questions / réponses

**Méthodes pédagogiques :**

- Alternance d'exposés théoriques et pratiques
- Etudes de cas
- Remise d'un support